

Outil d'évaluation des risques pour l'identification et la gestion des personnels hospitaliers présentant une exposition professionnelle potentielle au virus de la variole simienne (ou mpox)

Cet outil doit être utilisé pour évaluer les risques encourus par l'ensemble des personnels hospitaliers (qui travaillent dans un établissement de santé ou un centre de traitement de la mpox) et qui ont été exposés à une personne atteinte de la mpox dans le cadre de leur activité professionnelle.

Une exposition professionnelle se définit comme suit : contact non protégé d'un agent de santé et d'aide à la personne avec des lésions cutanées, des liquides organiques ou des gouttelettes et/ou sécrétions respiratoires provenant d'une personne atteinte de la mpox (1). Ce contact non protégé peut se produire par la projection accidentelle de la salive d'une personne infectée par le virus de la mpox dans les yeux ou la bouche, par une blessure avec un objet tranchant contaminé ou par un contact physique non protégé lors de soins médicaux, avec du matériel visiblement contaminé appartenant à cette personne par exemple (linge, vêtements) (1,2). Les soins dispensés à un cas suspect ou confirmé de mpox par un agent de santé et d'aide à la personne qui a correctement utilisé, porté et retiré ses équipements de protection individuelle (EPI) ne constituent pas un risque d'exposition.

Cet outil d'évaluation détermine la hiérarchisation des risques encourus par les personnels de santé et d'aide à la personne qui ont été exposés au virus de la mpox et oriente sur la prise en charge clinique et sur les mesures de santé publique à mettre en place pour l'agent de santé exposé au virus (voir tableau 1). Cet outil est applicable à toutes les flambées épidémiques de mpox, indépendamment du clade du virus impliqué.

Cette évaluation doit être menée dès lors que l'exposition d'un agent de santé a été identifiée. Ce dernier doit être interrogé dans un espace calme et en toute confidentialité. L'entretien et l'évaluation (à l'aide de l'outil précité) seront menés de préférence par le responsable santé et sécurité au travail (SST) ou le responsable de la lutte anti-infectieuse ou encore un représentant de la lutte anti-infectieuse en charge d'assurer la liaison avec le lieu d'activité du membre du personnel hospitalier exposé au risque de contamination (centre de traitement de la mpox ou établissement de soins de santé). Cette évaluation peut être initiée par l'agent de santé lui-même ou au moyen d'observations consignées effectuées par le responsable SST ou PCI ou le représentant de PCI.

Avant de débiter l'entretien, assurez-vous que l'agent de santé ne présente aucun signe ou symptôme évocateur de la mpox. Si c'est le cas, orientez-le immédiatement vers des centres de dépistage, de triage et d'isolement et menez une enquête approfondie à l'aide de l'outil d'évaluation des risques et des formulaires de notification de cas.

Au début de l'entretien avec l'agent de santé, insistez sur l'importance de la collecte de réponses honnêtes pour comprendre ce qui s'est réellement passé. Expliquez-lui que ces informations contribueront à le protéger, ainsi que sa famille, ses collègues et ses patients, et que les informations qu'il fournira ne seront pas utilisées pour le pénaliser. Si plusieurs agents de santé ont été exposés au risque de contamination, veillez à mener l'entretien et à utiliser l'outil d'évaluation des risques pour chacun d'entre eux. Voir l'annexe 1 pour plus d'informations concernant les méthodes utilisées pour ce document.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le contenu publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

© Organisation mondiale de la Santé, 2024. Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence CC BY-SA 3.0 IGO.

Remerciements

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) tient à remercier les personnes et organisations suivantes qui ont contribué à l'élaboration du présent document.

L'élaboration du présent guide opérationnel provisoire a été coordonnée par April Baller, qui en a également dirigé la rédaction avec (par ordre alphabétique) Hannah Hamilton Hurwitz, Madison Moon, Nosheen Usman et Victoria Willet du département Renforcement de la préparation des pays, chargé de l'application du Programme de gestion des situations d'urgence sanitaire de l'OMS, et Janelle Franklin, détachée des Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis d'Amérique.

L'examen externe a été assuré par Chedly Azzouz, Réseau africain de contrôle et de prévention des infections (Tunisie) ; Andre Bulabula, Centre for Disease Control and Prevention d'Afrique (Éthiopie) ; Cori Dennison, Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis d'Amérique ; Morgane Donadel, Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis d'Amérique ; Tom Fletcher, Liverpool School of Tropical Medicine (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande) ; Kushlani Jayatilleke, Sri Jayewardenapura General Hospital, (Sri Lanka) ; Jason Kindrachuk, Université du Manitoba (Canada) ; Kalisvar Marimuthu, Centre national des maladies infectieuses, Hôpital Tan Tock Seng (Singapour) ; Moly Patrick, Centers for Disease Control and Prevention des États-Unis d'Amérique ; Diamantis Plachouras, Centre for Disease Prevention and Control d'Europe (Suède) ; Tochi Okwor, Centre for Disease Control and Prevention du Nigéria (Nigéria) ; Anthony Twyman, Équipe médicale d'urgence du Royaume-Uni (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

Bureaux régionaux de l'OMS

Landry Cihambanya, Bureau régional pour l'Afrique ; Sandra Milena Corredor, Bureau régional pour les Amériques ; Ana Paula Coutinho Rehse, Bureau régional pour l'Europe ; Iman Heweid, Bureau régional pour la Méditerranée orientale ; Aparna Singh Shah, Bureau régional pour l'Asie du Sud-Est ; et Li Zhao, Bureau régional pour le Pacifique occidental.

Siège de l'OMS

Département Renforcement de la préparation des pays (Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire) : Tania Kelly ; Soro Lacina ; Jamie Rylance

Unité Lutte anti-infectieuse, Groupe spécial sur la lutte anti-infectieuse et Réseau mondial de lutte anti-infectieuse, Services de santé intégrés : Giovanni Satta.

Coordination des alertes et de la riposte, Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire : Ana Hoxha

Environnement, changements climatiques et santé, Amélioration de la santé des populations : Dorothy Ngajilo

Déclaration d'intérêt

Les déclarations d'intérêts ont été recueillies et évaluées pour tous les enquêteurs externes. Aucune déclaration d'intérêt n'a été identifiée.

Le soutien financier pour ce document a été assuré grâce au Fonds de réserve de l'OMS pour les situations d'urgence.

Outil d'évaluation des risques

1. Informations sur l'enquêteur			
1a. Prénom			
1b. Nom :			
1c. Rôle de l'enquêteur :			
1d. Date de l'entretien :			
1e. Numéro de téléphone :			
1f. Consentement obtenu de l'agent de santé pour la réalisation de l'entretien :	<input type="checkbox"/> Oui Signature : _____	<input type="checkbox"/> Non (veuillez préciser la raison) :	
2. Informations sur l'agent de santé			
2a. Prénom :			
2b. Nom :			
2c. Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :			
2d. Sexe :	<input type="checkbox"/> Femme	<input type="checkbox"/> Homme	<input type="checkbox"/> Préfère ne pas répondre
2e. Adresse			
2f. Numéro de téléphone			
2g. Profession :	<input type="checkbox"/> Médecin <input type="checkbox"/> Sage-femme <input type="checkbox"/> Technicien(ne) en radiologie <input type="checkbox"/> Physiothérapeute <input type="checkbox"/> Pharmacien(ne)/technicien(ne) ou préparateur(-rice) en pharmacie <input type="checkbox"/> Bénévole <input type="checkbox"/> Agent de bureau/administratif <input type="checkbox"/> Membre du personnel de restauration	<input type="checkbox"/> Infirmier(-ère) <input type="checkbox"/> Étudiant(e) en médecine ou dans un domaine lié à la santé <input type="checkbox"/> Phlébotomiste <input type="checkbox"/> Nutritionniste/diététicien(ne) <input type="checkbox"/> Technicien(ne) de laboratoire <input type="checkbox"/> Agent de transport de patient <input type="checkbox"/> Agent d'entretien (travaux d'hygiène et de blanchisserie) <input type="checkbox"/> Conducteur(-rice) d'ambulance	

	<input type="checkbox"/> Vaccinateur(-trice)	<input type="checkbox"/> Agent de sécurité
	<input type="checkbox"/> Guérisseur(-se) traditionnel(le)	<input type="checkbox"/> Agent de santé communautaire
	<input type="checkbox"/> Accompagnateur(-rice) médical(e)	<input type="checkbox"/> Membre du personnel de chambre mortuaire
	<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :	
3. Informations sur l'exposition au virus		
3a. Dans quel type d'établissement travailliez-vous [l'agent de santé] au moment de l'exposition au virus ?	<input type="checkbox"/> Centre de traitement de la mpox/unité d'isolement	<input type="checkbox"/> Établissement de santé (tous les niveaux)
3b. Dans quel service/département de l'établissement travailliez-vous précisément [l'agent de santé] au moment de l'exposition au virus ? * Pour les questions concernant les adultes et les enfants, veuillez entourer l'unité applicable	<input type="checkbox"/> Unité de soins intensifs (adulte/pédiatrique)	<input type="checkbox"/> Dépistage/triage
	<input type="checkbox"/> Service de consultations externes* – (adulte/pédiatrique)	<input type="checkbox"/> Service des hospitalisations* – Médical (adulte/pédiatrique)
	<input type="checkbox"/> Urgences (adultes/pédiatriques)	<input type="checkbox"/> Maternité
	<input type="checkbox"/> Laboratoire	<input type="checkbox"/> Pharmacie
	<input type="checkbox"/> Administration	<input type="checkbox"/> Service des hospitalisations* – Chirurgie (adulte/pédiatrique)
	<input type="checkbox"/> Suivi des patients ou soins à domicile	<input type="checkbox"/> Morgue
	<input type="checkbox"/> Zone de blanchisserie	<input type="checkbox"/> Zone de gestion des déchets
	<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :	
3c. Veuillez préciser le nom et le district de la structure/de l'établissement de soins de santé où l'exposition au virus s'est produite	Nom de l'établissement de santé :	
	Nom du district de la structure de soins de santé :	
3d. Travaillez-vous dans plus d'un établissement/d'un	<input type="checkbox"/> Oui (précisez le nom de l'autre établissement/de la structure de soins de santé ainsi que le district)	<input type="checkbox"/> Non

milieu de soins de santé ?	<p>Nom(s) de l'autre/des autres établissement(s) de santé :</p> <p>Nom(s) du ou des districts des autres établissements/de la structure de soins de santé :</p> <p>Si l'agent de santé effectue des visites à domicile, cochez cette case : <input type="checkbox"/></p>	
3e. Quelle est la date de l'exposition au virus ?	<p>Date : _____</p> <p>[J J/M M/A A A A]</p>	<input type="checkbox"/> Ne sait pas
<p>3f. Sélectionnez les activités effectuées par l'agent de santé susceptibles d'avoir entraîné l'exposition au virus. L'enquêteur doit sélectionner, dans la liste suivante, toutes les activités qui s'appliquent.</p>		
<input type="checkbox"/> Nettoyage ou désinfection de l'environnement du patient	<input type="checkbox"/> Manipulation du matériel utilisé pour administrer les soins au patient	
<input type="checkbox"/> Manipulation des déchets du patient, dont les déchets textiles (linge, vêtements, matelas)		
<input type="checkbox"/> Manipulation de lésions cutanées ou de liquides organiques du patient	<input type="checkbox"/> Soins d'urgence/réanimation	
<input type="checkbox"/> Évaluation clinique (y compris prise des signes vitaux) et examen du patient		
<input type="checkbox"/> Toilette du patient	<input type="checkbox"/> Déplacement ou transport du patient	
<input type="checkbox"/> Échange de liquides organiques lors du prélèvement d'un échantillon sur un cas suspect ou confirmé de mpox		
<input type="checkbox"/> Pose d'une voie intraveineuse	<input type="checkbox"/> Administration d'une piqûre	
<input type="checkbox"/> Manipulation de voies intraveineuses (administration de médicaments ou de perfusions par voie intraveineuse)		
<input type="checkbox"/> Manipulation d'une sonde urinaire	<input type="checkbox"/> Blessure avec une aiguille ou un objet tranchant	
<input type="checkbox"/> Échange de liquides organiques lors de la manipulation d'un échantillon d'un cas suspect ou confirmé de mpox		
<input type="checkbox"/> Aide à l'alimentation du patient	<input type="checkbox"/> Administration de médicaments par voie orale	
<input type="checkbox"/> Contact non protégé avec un autre agent de santé chez qui la mpox est suspectée ou confirmée		
<input type="checkbox"/> Manipulation ou traitement d'échantillons de laboratoire	<input type="checkbox"/> Prélèvement sanguin effectué au patient (prise de sang ou simple piqûre au bout du doigt)	
<input type="checkbox"/> Interventions médicales (quel que soit le rôle assumé par l'agent dans cette activité– conduite de l'activité ou assistance) susceptibles de générer des aérosols à partir		



de sécrétions orales (réanimation cardio-pulmonaire, intubation)		
<input type="checkbox"/> Chirurgie ou autres procédures invasives		
<input type="checkbox"/> Manipulation ou nettoyage d'instruments chirurgicaux	<input type="checkbox"/> Nettoyage d'une perte de liquide organique ou d'une surface contaminée	
<input type="checkbox"/> Réalisation d'un examen rectal/urogénital ou de soins rectaux/urogénitaux		
<input type="checkbox"/> Manipulation d'un cadavre	<input type="checkbox"/> Accouchement ou naissance (quel que soit le rôle assumé par l'agent dans cette activité– sage-femme ou assistant(e))	
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :		
Expliquez de manière détaillée l'activité qui a entraîné l'exposition au virus et la durée de l'exposition (demandez à l'agent de santé de la décrire) :		
3g. L'une des expositions/activités énumérées au point 3f a-t-elle exposé l'agent de santé à l'un des éléments suivants ? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.		
<input type="checkbox"/> Lésion(s) cutanée(s)	<input type="checkbox"/> Salive ou vomissures	<input type="checkbox"/> Matières fécales
<input type="checkbox"/> Sang	<input type="checkbox"/> Sueur	<input type="checkbox"/> Sécrétions vaginales
<input type="checkbox"/> Liquide séminal	<input type="checkbox"/> Vomissures	<input type="checkbox"/> Écoulement oculaire ou larmes
<input type="checkbox"/> Lésions cutanées, y compris exsudats de lésions sèches ou croûtes		
<input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Aucune	
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :		
3h. L'une des activités énumérées ci-dessus a-t-elle donné lieu à un contact physique (c'est-à-dire à un contact direct) avec un cas suspect ou confirmé de mpox ou avec ses lésions cutanées ou ses muqueuses ?		
<input type="checkbox"/> Oui	Veuillez passer à la question 3i	
<input type="checkbox"/> Non	Veuillez passer à la question 3i	
<input type="checkbox"/> Ne sait pas ou non applicable	Veuillez passer à la question 3i	
3i. Avez-vous eu un contact physique (c'est-à-dire un contact direct) avec des objets, des surfaces et/ou du matériel (c'est-à-dire du linge, des vêtements) qui a/ont été en contact prolongé avec un cas suspect ou confirmé de mpox ?		

<input type="checkbox"/> Oui	Veuillez passer à la question 3j	
<input type="checkbox"/> Non	Veuillez passer à la question 3j	
<input type="checkbox"/> Ne sait pas ou non applicable	Veuillez passer à la question 3j	
3j. Avez-vous été en contact avec les liquides organiques d'un cas suspect ou confirmé de mpox ?		
<input type="checkbox"/> Oui	Veuillez passer à la question 4a	
<input type="checkbox"/> Non	Veuillez passer à la question 4a	
<input type="checkbox"/> Ne sait pas ou non applicable	Veuillez passer à la question 4a	
* Remarque : Si aucun contact provenant des activités citées aux points 3h, 3i et 3j n'a été identifié (l'agent a répondu « non » à ces différentes questions), considérez le cas comme une exposition professionnelle improbable et cessez de remplir ce formulaire. Si un contact a été identifié, passez à la section 4. Prévention et contrôle des infections pour déterminer si une exposition s'est produite.		
4. Prévention et contrôle des infections		
4a. L'agent de santé a-t-il été vacciné contre la mpox ? [À déterminer en posant des questions et en confirmant, si possible, à l'aide des archives et des rapports]		
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas
4b. Pendant la durée de l'exposition, l'agent de santé a-t-il utilisé des équipements de protection individuelle ?		
<input type="checkbox"/> Oui	Veuillez passer à la question 4c	
<input type="checkbox"/> Non	Veuillez passer à la question 4g	
<input type="checkbox"/> Ne sait pas	Veuillez passer à la question 4g	
4c. Veuillez dresser la liste de tous les EPI utilisés pendant la période d'exposition au virus – Cochez tous les éléments qui conviennent.		
<input type="checkbox"/> Une seule paire de gants	<input type="checkbox"/> Double paire de gants	<input type="checkbox"/> Blouse à usage unique
<input type="checkbox"/> Masque médical	<input type="checkbox"/> Écran facial	<input type="checkbox"/> Lunettes de protection
<input type="checkbox"/> Chaussures fermées/bottes en caoutchouc	<input type="checkbox"/> Masque respiratoire N95 ou équivalent	<input type="checkbox"/> Tablier de protection imperméable
<input type="checkbox"/> Couvre-chaussures	<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :	
4d. L'agent de santé a-t-il porté les équipements de protection individuelle de manière appropriée compte tenu du risque de contamination ? [À déterminer par l'enquêteur en fonction des réponses apportées au point 4c et de l'évaluation des risques liés à l'activité]		
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Ne sait pas
4e. Veuillez décrire en détail ce qui s'est produit lors du retrait des équipements de protection individuelle portés pendant l'exposition, y compris les mesures prises et les problèmes qui ont pu surgir. [Demandez à l'agent de santé de détailler clairement les étapes et l'ordre dans lequel il a retiré ses équipements de protection individuelle, puis consignez sa réponse ici]		

<p>4f. D'après la réponse à la question 4e, y a-t-il eu violation* ou non-respect des règles en matière de port ou de retrait des équipements de protection individuelle ? [À déterminer par l'enquêteur]</p> <p>* La violation peut être liée à un défaut ou à un vice de fabrication, à des équipements percés ou endommagés, ou à une mauvaise utilisation desdits équipements entraînant une exposition au virus (lors du retrait, par exemple).</p>	
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Ne sait pas	
<p>* Remarque : Si les équipements de protection individuelle ont été portés de manière appropriée, si les règles de port et de retrait ont été suivies et les bonnes pratiques en matière de prévention et de contrôle des infections ont été mises en place (notamment concernant la sécurité apportée aux objets tranchants et l'hygiène des mains), Considérez le cas comme une exposition professionnelle improbable et cessez de remplir ce formulaire. Les soins habituels administrés à un cas suspect ou confirmé de mpox, avec la mise en œuvre de mesures de prévention et de contrôle des infections appropriées, ne sont pas considérés comme une exposition au virus.</p>	
<p>4g. Indiquez les raisons pour lesquelles les équipements de protection individuelle n'ont pas été utilisés du tout, pourquoi les équipements de protection individuelle adéquats n'ont pas été utilisés, ou s'il est impossible de déterminer si les équipements de protection individuelle ont été portés pendant la période d'exposition – veuillez cocher toutes les réponses qui s'appliquent. [À déterminer par l'enquêteur qui veillera à demander à l'agent de santé de fournir des détails supplémentaires]</p>	
<input type="checkbox"/> Équipements de protection individuelle non disponibles	<input type="checkbox"/> Équipements de protection individuelle disponibles mais non accessibles (conservés, par exemple, dans une armoire fermée à clé)
<input type="checkbox"/> Manque de formation sur la manière de mettre sur soi ou de retirer les équipements de protection individuelle	<input type="checkbox"/> Manque de formation sur le choix des équipements de protection individuelle à utiliser dans les cas d'exposition à la mpox
<input type="checkbox"/> Manque d'intérêt pour l'utilisation des équipements de protection individuelle (trop chaud, difficile de travailler avec, etc.)	<input type="checkbox"/> Manque de temps pour les mettre sur soi (dans le cas d'une intervention d'urgence)
<input type="checkbox"/> Effets du virus de la mpox sur le patient méconnus	<input type="checkbox"/> Non applicable (a répondu « oui » à la question 4b et tous les équipements de protection individuelle ont été utilisés)
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :	



4h. Dans le cadre des activités énumérées au point 3f, quel(s) type(s) d'exposition s'est (se sont) produit(s) ? [À déterminer par l'enquêteur]	
<input type="checkbox"/> Blessure causée par un objet tranchant, comme une canule intraveineuse, une aiguille ou autre matériel tranchant, utilisé sur un patient atteint de la mpox	Risque d'exposition
<input type="checkbox"/> Contact non protégé entre la peau ou les muqueuses, intacte(s) ou non intacte(s) (lésée(s)), de l'agent de santé et : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> les lésions cutanées, les exsudats de lésions sèches ou les croûtes des plaies d'un patient atteint de la mpox. <input type="checkbox"/> les muqueuses ou les liquides organiques d'un patient atteint de la mpox. <input type="checkbox"/> objets/environnement visiblement contaminé(s) par les liquides organiques, les exsudats de lésions sèches ou les croûtes des plaies d'un patient atteint de la mpox. 	
<input type="checkbox"/> Exposition non protégée (au niveau des yeux et des muqueuses ou toute partie de la peau non protégée par les équipements de protection individuelle) au cours d'une procédure médicale susceptible d'avoir généré des aérosols à partir des sécrétions orales d'un patient atteint de la mpox.	
<input type="checkbox"/> Contact étroit (<1 mètre) avec un patient atteint de la mpox sans porter les équipements de protection individuelle recommandés, mais sans contact physique avec le patient ou les objets/l'environnement contaminé(s) par les liquides organiques.	Risque d'exposition improbable
5. Attribution d'un niveau de risque d'exposition au virus	
5a. Quel est le risque d'exposition (sur la base des réponses à la section 4h) ?	
<input type="checkbox"/> Exposition improbable Sélectionnez cette réponse si l'agent de santé a répondu de manière affirmative à la question 4 ou si le risque d'exposition a été déterminé comme peu probable	<input type="checkbox"/> Risque d'exposition Cochez cette réponse si des expositions à la question 4h ont précédemment été indiquées (si plusieurs expositions ont été déterminées, une seule exposition suffit pour pouvoir cocher cette case).
Pour plus de détails sur la gestion des agents de santé en fonction du risque d'exposition, veuillez vous reporter au tableau 1.	
Notes supplémentaires :	

Gestion des agents de santé en fonction du risque d'exposition

Un niveau de risque est attribué d'après l'évaluation du risque d'exposition. Le tableau ci-dessous présente les mesures à mettre en place en matière de prise en charge des personnels de santé et d'aide à la personne selon le risque d'exposition qui leur a été attribué. Alors que des discussions sont en cours sur ces mesures, il est important de commencer par rassurer l'agent de santé en lui expliquant que les mesures appropriées seront prises sur la base de l'évaluation des risques.

Tableau 1. Prise en charge des personnels de santé et d'aide à la personne en fonction des risques d'exposition observés.

Risque d'exposition	Exposition improbable
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Si ce n'est pas déjà fait, le responsable prévention et contrôle des infections/santé et sécurité au travail de l'établissement de santé concerné doit rendre compte du risque d'exposition aux autorités de santé publique compétentes. <input type="checkbox"/> L'agent de santé doit faire se soumettre à une évaluation médicale et immédiatement envisager la mise en œuvre d'actions (vaccination ou prophylaxie post-exposition), selon la disponibilité des procédures en place. <input type="checkbox"/> Si l'agent de santé ne présente pas de signes ou de symptômes de la mpox, il ne doit pas être empêché d'exercer son activité professionnelle, mais il doit se soumettre à un suivi actif et quotidien (en personne si possible ou par téléphone) par le responsable prévention et contrôle des infections ou santé et sécurité au travail, ce, afin de détecter des signes ou des symptômes évocateurs du virus jusqu'à 21 jours après l'exposition, et doit recevoir l'ordre de ne pas travailler avec des patients vulnérables*. Ce suivi s'ajoute aux mesures nationales de recherche des contacts de cas de mpox. <input type="checkbox"/> Surveiller de près le port systématique et adéquat des équipements de protection individuelle par l'agent de santé exposé au virus au cours de la période de suivi de 21 jours. <input type="checkbox"/> Par mesure de précaution, l'agent de santé 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Poursuivre les activités habituelles en respectant les normes en matière de prévention et de contrôle des infections. <input type="checkbox"/> Assurer une nouvelle formation et des conseils en matière de prévention et de contrôle des infections en mettant l'accent sur les mesures préventives. Si des lacunes sont identifiées au cours de l'entretien, veillez à sensibiliser l'agent de santé à ces sujets spécifiques.

doit être invité à s'abstenir d'entretenir tout contact étroit avec d'autres personnes pendant les 21 jours suivant son exposition au virus.

- Assurer une nouvelle formation et des conseils en matière de prévention et de contrôle des infections en mettant l'accent sur les mesures préventives. Si des lacunes sont identifiées au cours de l'entretien, veillez à sensibiliser l'agent de santé à ces sujets spécifiques.

* Sont considérés comme personnes vulnérables les enfants de moins de 5 ans, les personnes enceintes, immunodéprimées (comme les personnes vivant avec le VIH), ou souffrant de maladies chroniques ou sous-jacentes affectant les poumons, le cœur, le foie, les reins, la peau, la santé métabolique ou mentale, comme le diabète ou les maladies cardiovasculaires.

Références

1. Organisation mondiale de la Santé, *Mpox outbreak toolbox [en ligne]*, Disponible à l'adresse suivante : <https://www.who.int/emergencies/outbreak-toolkit/disease-outbreak-toolboxes/mpoxoutbreak-toolbox>.
2. *Orthopoxvirose simienne : Surveillance, enquête sur les cas et recherche des contacts, Orientations provisoires, 20 mars 2024*, Organisation mondiale de la Santé, Disponible à l'adresse suivante : <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/377100/WHO-MPX-Surveillance-2024.1-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y>, Genève, 2024.
3. *Prise en charge clinique, prévention et maîtrise de l'orthopoxvirose simienne (variole du singe)*, 10 juin 2022 Organisation mondiale de la Santé, Disponible à l'adresse suivante : , Genève, 2022, <https://iris.who.int/handle/10665/360839>.

Annexe 1. Méthodes

Les expositions et les catégories de risque associées décrites dans le présent manuel sont issues de documents existants de l'OMS, notamment le document *Orthopoxvirose simienne : Surveillance, enquête sur les cas et recherche des contacts Orientations provisoires* (1), la définition de cas de l'OMS (2) et des outils tels que le formulaire d'investigation des cas de l'OMS (2) et les plateformes de recueil de données Go.Data (2). Ces ressources sous-tendent également les recommandations relatives à l'exposition des personnels de santé et d'aide à la personne au virus de la mpox, telles qu'elles sont détaillées dans le document intitulé *Prise en charge clinique, prévention et maîtrise de l'orthopoxvirose simienne (variole du singe) Orientations provisoires pour une intervention rapide* (3).

Ce document a été mis à jour et adapté à partir d'outils de prévention et de contrôle des infections existants. Parmi eux figure le *Risk assessment form for health and care workers with potential occupational exposure to Ebola or Marburg Disease* (un formulaire d'évaluation des risques destiné aux personnels de santé et d'aide à la personne susceptibles d'avoir été exposés à la maladie à virus Ebola ou de Marburg), qui a été révisé et amélioré au moyen d'une évaluation approfondie et sur la base des retours d'informations des précédentes épidémies. Deux niveaux de risque ont été établis pour classer les risques d'exposition à la mpox : risque d'exposition et risque improbable, selon le principe de précaution qui consiste à prendre en charge les individus en adoptant une approche prudente et mesurée et à limiter l'exposition en cours.

Le document a été largement diffusé auprès des équipes de l'OMS concernées par la riposte à la mpox. Il a également été communiqué à des experts externes en la matière et des partenaires de mise en œuvre pour qu'ils l'examinent et y apportent leur contribution.

Références :

1. *Orthopoxvirose simienne : Surveillance, enquête sur les cas et recherche des contacts, Orientations provisoires, 20 mars 2024*, Organisation mondiale de la Santé. Genève, 2024. Disponible à l'adresse suivante : <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/377100/WHO-MPX-Surveillance-2024.1-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.
2. Organisation mondiale de la Santé, *Mpox outbreak toolbox* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.who.int/emergencies/outbreak-toolkit/disease-outbreak-toolboxes/mpoxoutbreak-toolbox>.
3. *Prise en charge clinique, prévention et maîtrise de l'orthopoxvirose simienne (variole du singe)*, 10 juin 2022, Organisation mondiale de la Santé. Disponible à l'adresse suivante : <https://iris.who.int/handle/10665/360839>.